

ordonné par le gouverneur général." Nous pouvons soutenir de bonne foi qu'il a correctement interprété la constitution en pensant qu'il n'est pas tenu de destituer M. le lieutenant gouverneur, mais son refus de cela faire a-t-il été judicieux, quoiqu'il soit justifié ? Finalement, le marquis de Lorne sera dans la nécessité d'accepter l'opinion de ses ministres soutenus par le parlement canadien et par le pays."

La "nécessité," entrevue par le *Times*, ne s'impose pas d'elle-même, quoiqu'elle paraisse en situation. Si le gouverneur général a correctement interprété la constitution fédérale, cette interprétation ne saurait être contredite à Londres. Ainsi les choses ne sont pas changées : les ministres proposent, le gouverneur général dispose. Il est évident que le marquis de Lorne a pensé faire un acte judicieux en déclinant de se rendre aux raisons exposées par ses ministres pour motiver, en droit et en fait, la révocation de M. Letellier. On ne voit pas pourquoi le gouverneur général se déjugerait, si la question revient de Londres en l'état qu'elle y a été portée. Si les ministres et le parlement insistent dans leur demande et si le gouverneur général persiste dans son refus, le conflit entrera dans une période aiguë qui, en logique parlementaire, aura pour issue la retraite du cabinet suivie d'élections générales. Cette éventualité, si elle se réalisait, aurait des effets désastreux : les populations ne peuvent, sans préjudice grave pour leurs intérêts moraux et matériels, être lancées à chaque instant dans les agitations électorales. Cependant cette réalisation ne paraîtrait pas improbable, si l'on considérait que les hommes ne sont guère enclins à se condamner eux mêmes, quel que soit leur rang dans le monde, et encore moins quand ils occupent le premier rang.

Le long et monotone hiver, qui touche probablement à sa fin, sera, si l'on en croit M. Vennor, suivi par un mois de mai nuisible à la renommée de beauté proverbiale qu'il s'est acquise, — sous d'autres cieux. — Ce n'est pas le seul désagrément que prédit M. Vennor : en guise d'adieu, avril nous donnerait un soufflet avec sa queue, puis nous serions trempés par la pluie jusqu'à la mi-juillet.

" Une période de pluie et de temps un peu moins froid est prochaine, écrivait M. Vennor, à la date du 14 avril, mais cette période sera suivie, à la fin du mois ou au commencement de mai, par une série de jours froids comme en hiver. Je prévois qu'il neigera sur beaucoup de points pendant la première partie de mai, qui sera froid et humide d'un bout à l'autre. On pense généralement que, en raison de la grande quantité de neige tombée durant l'hiver, nous aurons un été sec et chaud. Je conclus que le contraire approchera beaucoup plus de l'état réel des choses. L'été, dans